



## **Coordonnées -** *Daveenou Ti-Ker hag Ajañs-Post*

**MAIRIE** : Tél : 02.98.25.40.59.

Courriel : plouider-mairie@wanadoo.fr

**Facebook : Plouider Entre Terre et Mer** 

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au mercredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00.

Le jeudi : 8h30-12h00. **Fermé l'après-midi.**

Le vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-16h30.

**AGENCE POSTALE** : Tél : 02.98.25.40.50.

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h15. Levée à **12H00.**

**Fermée le jeudi.** Levée à **12H00.**

Le samedi : 9h30-11h45. Levée à **12H00.**

**MÉDIATHÈQUE JULES VERNE**

7 rue de la Vallée - Tél : 02.98.83.34.87.

Courriel : mediatheque@plouider.fr

Site : mediathequeplouider.blogspot.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 16h30 - 18h

Mercredi : 10h - 11h30 / 14h - 18h

Vendredi : 16h - 18h

Samedi : 10h - 11h30

Dimanche : 10h - 11h30



## **Permanences en Mairie -** *Burev an dilennidi*

Le mercredi : Permanence sur rendez-vous de **René PAUGAM**, Maire. Prendre contact avec la Mairie.

Permanence sur rendez-vous de **Karine CORLOSQUET**, Adjointe aux Affaires Sociales. Prendre contact avec la Mairie.

Les **Adjoints au Maire** et les **Conseillers Délégués** sont disponibles sur rendez-vous. Prendre contact avec la Mairie au 02.98.25.40.59.

**DECHETS DE JARDIN** : Ce week-end, les remorques communales seront au **Boulvas** et le week-end prochain, elles seront au **Lotissement Yves Polard.**

**Merci de déposer vos sapins aux aires de déchets verts de la Communauté de Communes de Lesneven pour ne pas encombrer l'aire de dépôt de la Gare et les remorques.**



**COLLECTE DES DECHETS MENAGERS**

La prochaine collecte des bacs aura lieu le **mercredi 5 janvier** pour les bacs jaunes et le **jeudi 6 janvier** pour les ordures ménagères.



## **Médiathèque - Mediaoueg**



**Médiathèque**  
Jules Verne

**Horaires vacances de Noël**

Semaine du 20 au 26 décembre

Mardi : 16h 30 - 18h00

Mercredi : 10h - 11h30 / 14h - 18h

Vendredi 24 décembre : fermé

Samedi 25 décembre : fermé

Dimanche : 10h - 11h30

Semaine du 27 au 2 janvier

Mardi : fermé

Mercredi : 10h - 11h30

Vendredi 31 décembre : fermé

Samedi 1er janvier : fermé

Dimanche : 10h - 11h30

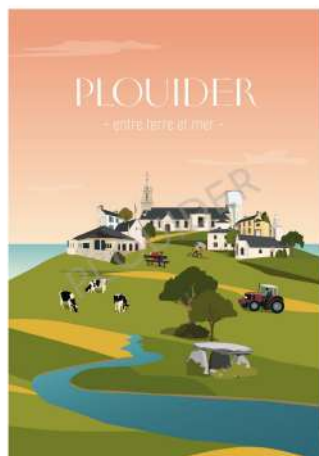


## **Vie communale -** *Buhez ar gumun*

### **AFFICHE PLOUIDER**

N'hésitez pas à vous procurer notre magnifique affiche 50x70 sur papier photo! **Vendu au tarif de 20€** dans un étui adapté à l'envoi postal! Disponible à l'accueil de la mairie!  
**Attention quantité limitée!!!**

Création Graphique Atelier d'Armelle.





## Vie communale - Buhez ar gumun



### LES VOEUX DU MAIRE

Nous avons tous imaginé des fêtes de fin d'année sans contraintes sanitaires, mais nous n'y sommes pas encore tout à fait.

Depuis bientôt deux ans nous ne cessons de nous adapter aux soubresauts d'une épidémie et d'un virus imprévisibles. Nous y parvenons parce que nous savons être vigilants pour nous même et attentifs aux autres. Nous avons su adopter des attitudes responsables et nous restons solidaires. Les professions de santé restent totalement mobilisées, continuons à leur être reconnaissants, la recherche avance.

A l'échelle de notre commune, le monde associatif, le personnel communal, le personnel des écoles, crèches et accueils de loisirs, les élus sont toujours engagés avec beaucoup d'autres pour que la vie sociale et économique continue. Je les en remercie.

C'est avec optimisme que nous devons nous engager dans cette nouvelle année.

Bloavez mad deoc'h ! Yehed mad !

René Paugam, Maire.



## Vie communale - Buhez ar gumun

### INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au 4 mars 2022, soit jusqu'au 6ème vendredi précédant le 1er tour de scrutin de l'élection présidentielle. Pour cela, il suffit de déposer votre demande en mairie, accompagnée d'un justificatif d'identité et de domicile ou vous inscrire directement sur internet sur le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr). Chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes et connaître son bureau de vote directement en ligne sur <http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>. Une refonte électorale est en cours. Les personnes ayant changé d'adresse, à l'intérieur de la commune, doivent signaler leur nouvelle adresse sur présentation d'un justificatif de domicile, afin de mettre à jour le fichier électoral. Procurations : ce qui change au **1er janvier 2022** : un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Un dépliant explicatif est à votre disposition en mairie.



## ÉCOCIMETIÈRE

*"Bac de tri des pots de fleurs, après deux mois de mise en service un retour très concluant"*

Depuis deux mois, un nouveau bac de tri a fait son apparition au cimetière de Plouider. Les usagers sont invités à y déposer leurs anciens pots de fleurs. Une expérimentation de recyclage menée par le G4dec (Groupement des 4 communautés de communes pour la gestion des Déchets et de l'Économie Circulaire) et la commune de Plouider. Nous tenions à vous remercier de votre participation.



**Donnez une seconde vie à vos POTS**

- Pots en céramique et en terre cuite
- Barquettes et pots en plastique

**Ne pas déposer :**

- Cache-pots
- Plantes et végétaux
- Ordures ménagères

*Bravo !!!*




ESPACE RENCONTRES

LE PÈRE NOËL A APPORTÉ DES NOUVELLES TABLES ET CHAISES.




AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale sera fermée pour congés du lundi 27 décembre au samedi 1er janvier inclus. Tous les colis et lettres recommandés seront à retirer au bureau de Lesneven dès vendredi 24 décembre à 12h, durant une semaine. L'agence ré-ouvrira le lundi 3 janvier dès 8h30. En vous souhaitant de joyeuses fêtes de fin d'année.



**TRAVAUX**  
Remplacement de câble souterrain

**DU LUNDI 3 JANVIER**  
**AU SAMEDI 8 JANVIER 2022**  
**D 110 - PONT DU CHÂTEL**



## Vie associative - Buhez ar c'hevredigezhioù

### CLUB AVEL VOR

Le club sera fermé du **jeudi 16 décembre au soir au jeudi 6 janvier 2022** à 14h00. Bonnes fêtes de fin d'année.

### PATIN CLUB



## **PATIN CLUB PLOUIDER** **KIG HA FARZ**

UNIQUEMENT À EMPORTER - ESPACE ROGER CALVEZ

**DIMANCHE 23 JANVIER 2022**

À RETIRER ENTRE 11H ET 13H

10 € LA PART

**SUR RÉSERVATION**

**AU 06-29-90-27-01 OU AU 06-76-45-94-93**

**COMMANDE AVANT LE 16/01/2022**

LIVRAISON POSSIBLE SUR PLOUIDER POUR  
LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

### PLOUIDER SPORTS NATURE



## Paroisse - Parrez

Les horaires des messes sont affichés au tableau extérieur au cimetière. Le site de la paroisse : [www.ndfolgoet.fr](http://www.ndfolgoet.fr).



## Dans les environs - Tro var dro

### FLEUR DE LIN

Horaires accueil clientèle le lundi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h15. Ouvert à tout public.

L'association sera fermée du lundi 20 décembre au soir au lundi 3 janvier. Les containers resteront disponibles pour le dépôt de vêtements pendant les congés. L'équipe bénévole vous souhaite de joyeuses fêtes ! Contact : 02.98.25.48.36 - [fleurdelin29@gmail.com](mailto:fleurdelin29@gmail.com)

### APPEL A CANDIDATURE POUR LA LOCATION D'UNE SURFACE COMMERCIALE INTEGRANT UNE CUISINE ET DES MATERIELS ASSOCIES SUR LA COMMUNE DE TREFLEZ

Le local proposé à la location, situé à « la Gare », est d'une surface au sol totale de 139 mètres carrés avec zone de chalandise de 86, 65 mètres carrés. Loyer de 300 euros TTC par mois (TVA à 20%) pour un contrat qui débuterait entre 1er avril et le 1er juillet 2022.

L'ensemble du dossier de candidature est à retirer sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://mairie-treflez.fr/vie-quotidienne/vie-economique.html>.

Les dossiers de candidature devront être envoyés ou déposés à la Mairie de TREFLEZ au plus tard **le vendredi 21 janvier 2022**.

### MAISON DE L'EMPLOI/MAISON DE SERVICES AU PUBLIC - LESNEVEN

Horaires : 8h30-12h00/13h30-17h30 (16h30 le vendredi) - 02.98.21.13.14. Email : [accueil@maison-emploi-lesneven.fr](mailto:accueil@maison-emploi-lesneven.fr).

Venez participer à un Atelier « Marché du Travail » (présentation des offres) et échange avec les structures de l'emploi et de l'insertion du territoire **le mardi 4 janvier 2022 à 9h30**. Inscription auprès de notre accueil



## Annonces - Kemennadoù berr

### GARDE ET ACCOMPAGNEMENT D'ENFANTS PAR CESU

Disponible plusieurs heures par semaine et s'adapte facilement aux situations.

-Préparer, emmener et chercher l'enfant à l'école

-L'accompagner lors de ses devoirs/activités

-Le garder en cas d'absence des parents de soi, deuil...).

Contact : 06.89.42.79.21.

### PRATICIENNE EN HYPNOSE

Maître Praticienne en Hypnose Ericksonienne, Marina Gouëz vous accueille en thérapie brève à Kerlouan. (angoisses, stress, dépression, addictions, estime de soi, deuil...).

Sur rdv au 06.30.13.73.81 ou <https://www.hypnotherapeute-marinagouez.com>.

### RECHERCHE SAISONNIERS

Exploitation maraîchère (fraises), recherche saisonniers temps plein du lundi au vendredi, de février à juillet sur la commune de Plouvien. Merci de postuler par mail : [gedekerouvelin@gmail.com](mailto:gedekerouvelin@gmail.com).

### POUR DEPOSER UNE ANNONCE DANS LES ECHOS DE PLOUIDER

Vous souhaitez déposer une petite annonce ou une annonce commerciale ? Il vous suffit de nous déposer votre annonce en mairie ou par mail [plouider-mairie@wanadoo.fr](mailto:plouider-mairie@wanadoo.fr). Merci de déposer votre annonce avant le mercredi avant 12h00 pour une parution le vendredi suivant.

Attention : seules les petites annonces « À donner, recherche et perdu/trouvé » sont gratuites. Toutes les autres sont payantes. Tarifs : 2€00 pour les professionnels et 1€00 pour les particuliers par semaine de publication

## FÊTES DE FIN D'ANNEE

### HOTEL COMMUNAUTAIRE MODIFICATION ACCUEIL DU PUBLIC

Le 31 décembre, fermeture au public de l'hôtel communautaire à 16h00 et fermeture des 2 déchèteries à 16h30. Les horaires restent inchangés pour l'abattoir et l'épicerie solidaire.

### MSAP

Le 31 décembre, fermeture au public de la MSAP à 12h00.

### CENTRE SOCIOCULTUREL

Le centre socio sera fermé le 31 décembre. L'accueil de loisir reste fonctionnel à l'Atelier.

## SERVICE ENVIRONNEMENT

### LES CONSEILS DES AMBASSADEURS DU CLIMAT

Réduire ses factures énergétiques en chauffage, c'est simple !

En réduisant la température aux recommandations de santé publique pour une bonne circulation du sang et une qualité de sommeil idéale, à savoir 19 °C en journée et 18 °C la nuit dans les pièces à vivre, 18°C en journée et 17°C la nuit dans les chambres. Vous gagnerez par degré de réduction, 7% de consommation énergétique, pour une isolation moyenne ! Ensemble, agissons pour le climat (retrouver tous les éco-gestes sur site [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh)).

## DECHETS

### FETES DE FIN D'ANNEE – MODIFICATION DE LA COLLECTE

La collecte des déchets en point d'apport volontaire est réalisée tous les jours de l'année du lundi au samedi sauf les jours de Noël et de Nouvel an. Il n'y aura donc pas de collecte des colonnes les samedis 25 décembre et le 1er janvier 2022. Les collectes reprendront normalement dès 5h00 les lundis 27/12/2021 et 03/01/2022.

**Aussi, nous comptons sur votre compréhension et vous invitons, à conserver vos déchets au minimum jusqu'au lundi pour éviter tout débordement des colonnes.** C'est en cette période de l'année que nous consommons le plus, alors gardons nos bonnes habitudes, et trions nos déchets. Nous vous rappelons que tout dépôt autour des colonnes est considéré comme un dépôt sauvage et que ces incivilités sont interdites et punies par la loi. Le service déchets vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et compte sur votre collaboration active.

## SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

### PLOUIDER – GOULVEN – PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-

A compter du 1er janvier 2022, le service Eau et Assainissement de la Communauté de Lesneven Côte des Légendes sera votre interlocuteur unique pour l'assainissement comme pour l'eau potable. **Toutes les factures émises avant le 31/12/2021 par SUEZ sont traitées par SUEZ.** Les mandats de prélèvement ne sont pas transférés automatiquement. Pour bénéficier du prélèvement en 2 ou 10 fois, il faut faudra remplir le mandat SEPA qui vous sera joint par courrier ou téléchargeable sur le site de la CLCL rubrique Eau & assainissement.



Besoin de réaliser des **travaux** chez vous ?  
De déposer un **permis de construire** ?

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022

# MON GUICHET URB@NISME

en un clic!

**NOUVEAU SERVICE PUBLIC**  
+ simple + souple + réactif

Rendez-vous sur les sites internet de la commune de votre projet  
Gouven, Guissény, Kerlouan, Kernilis, Kernoùs, Lanarvily, Le Folgoët, Lesneven, Ploudaniel, Plounéour-Brignogan-Plages, Plouider, Saint-Méen, Trégarantec  
ou sur celui de la Communauté de Communes de Lesneven Côtes des Légendes



Communauté Lesneven Côte des Légendes  
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojened

### QU'EST-CE QUE MON GUICHET URB@NISME EN UN CLIC ?

C'est un outil permettant au public et à l'administration de dématérialiser l'instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, permis de démolir. L'une des fonctionnalités du guichet numérique est la saisie par voie électronique qui vous permet, à vous ou à votre mandataire, de déposer via un compte, un dossier en ligne, de suivre son avancée en temps réel et de faciliter les échanges avec la mairie.

### COMMENT CRÉER UN COMPTE ?

Pour un premier dépôt, il est nécessaire de cliquer sur connexion puis au choix :

- » Créer un compte en renseignant l'adresse électronique souhaitée et un mot de passe.
- » Créer un compte à partir un compte à partir d'identifiants FranceConnect.

Pour de futures demandes, ce compte pourra être réutilisé avec les mêmes identifiants.

### QUELS SONT LES OUTILS D'ASSISTANCE EN LIGNE ?

- » Sur la page d'accueil du guichet, un lien permettra de vous connecter à l'outil mis en place par les services de l'État : ADAU (Assistance pour votre Demande d'Autorisation d'Urbanisme) ; qui vous orientera dans le choix de la procédure et la constitution de votre dossier.
- » Sur la page d'accueil du guichet, le lien « Document d'urbanisme en vigueur » vous permettra d'accéder aux informations nécessaires (zonage, règlement...) sur le GEOPAYSDEBREST.
- » Sur le site internet de la collectivité, un Guide de l'utilisateur de Mon guichet Urb@nisme en un clic ! sera disponible.

La commune reste le premier et principal interlocuteur. Elle continuera de vous renseigner sur les procédures d'urbanisme et les documents d'urbanisme en vigueur.

### EST-CE TOUJOURS POSSIBLE DE DÉPOSER UN DOSSIER PAPIER À LA MAIRIE ?

Le dépôt sur le Guichet Numérique n'est pas obligatoire, mais sera la solution à privilégier. Le dépôt en format papier au guichet de la mairie ou par La Poste reste donc possible.

### COMMENT ÊTRE INFORMÉ DE L'AVANCÉE DU DOSSIER ?

À chaque étape, vous recevrez un message électronique sur l'adresse indiquée lors du dépôt du dossier. Ces messages confirmeront l'envoi, la réception des documents transmis, mais également s'il manque des pièces ou si le délai d'instruction est revu. Vous serez également avertis lorsque votre dossier sera complet et de la décision. Toutes ces informations seront visibles en permanence sur Mon guichet Urb@nisme en un clic ! après connexion à votre compte.

